

COMMUNIQUE DE PRESSE

N4 : Réhabilitation et sécurisation de la traversée de Tenneville

Basculement progressif du trafic sur les voies vers Bastogne

26 septembre 2019

A partir de ce lundi 30 septembre, un tronçon assez court du chantier de réhabilitation et de sécurisation de la N4 à Tenneville sera basculé sur les voies vers Bastogne.



Ainsi, sur la partie du chantier située du côté de Marche, les usagers pourront circuler sur un peu moins d'un kilomètre, sur les voies qui mènent habituellement vers Bastogne, avant d'être redirigé de l'autre côté de la berme centrale, sur les voies menant habituellement vers Marche. Comme pendant le début du chantier, **la circulation s'effectuera toujours sur toute la zone sur une voie dans chaque sens avec une vitesse limitée à 50 km/h.**

A la fin du mois d'octobre, le reste du tronçon sera également basculé en 2X1 bande sur les voies qui accueillent habituellement le trafic vers Bastogne, à L'EXCEPTION de la traversée de Tenneville où cette mesure s'appliquera à partir du début de l'année 2020.

POUR RAPPEL

Des aménagements provisoires de sécurisation de la traversée de Tenneville ont été réalisés il y a plusieurs années, (circulation réduite à une voie et vitesse diminuée à 70 km/h) permettant de réduire le nombre d'accidents mortels sur ce tronçon.

Ce chantier, qui a débuté le 31 mars 2019, permettra de pérenniser ces aménagements afin de garantir la sécurité des usagers et des habitants de l'entité pour qui cette voirie reste une zone dangereuse.

Concrètement, ces travaux consisteront à :

- Réhabiliter le revêtement de la traversée de Tenneville sur une distance d'environ **4 kilomètres** ;
- Remplacer les aménagements provisoires de rétrécissement de la voirie par un **îlot central** plus conséquent, matérialisant la **circulation à une seule voie** dans chaque sens. Cet îlot sera franchissable à de nombreux endroits pour traverser de part et d'autre de la voirie ;
- **Réhabiliter le réseau d'égouttage** et revoir le système de récolte des eaux de ruissellement.

Mesures de circulation et impacts sur le trafic

Pendant tout le chantier, pour les **poids lourds de plus de 3,5 tonnes**, il sera **fortement conseillé d'emprunter une déviation** mise en place de la Barrière de Champlon à la Barrière Hinck via la N89, la N848 et la N826.

Pour les **poids lourds en transit longue distance**, il est conseillé d'emprunter l'E411/A4 et l'E25/A26.

Le chantier est découpé en trois phases successives.

PHASE 1

Pendant cette phase qui s'achève progressivement, la circulation a été maintenue sur **une voie dans chaque sens** (en utilisant la voie la plus extérieure pour chaque sens de circulation) avec une vitesse limitée à **50 km/h**. Un passage était possible pour les véhicules aux environs de l'église.

PHASE 2 – qui débute progressivement actuellement

La circulation sera toujours maintenue sur **une voie dans chaque sens** mais cette fois tout le trafic sera accueilli sur les voies qui accueillent habituellement le trafic vers Bastogne. La vitesse sera limitée à **50 km/h**. Un passage sera toujours possible pour les véhicules aux environs de l'église.

Elle devrait durer environ 8 mois, sous réserve des conditions météorologiques.

PHASE 3

Pendant cette dernière phase d'environ 8 mois, **la circulation vers Bastogne sera totalement déviée**. Plus d'informations seront communiquées par la suite.

Une voie restera disponible dans l'autre sens, vers Marche, avec une vitesse limitée.

Pendant tout le chantier, les commerces resteront accessibles et l'accès des riverains à leur domicile sera évidemment garanti. Ces derniers seront informés en temps utiles des quelques journées d'asphaltage pendant lesquelles il leur sera impossible de circuler sur la voirie.

Le chantier devrait être terminé pour le printemps 2021.

Ce chantier représente un budget de plus de **12 120 000 € HTVA** financé par :

- La SOFICO (environ 10.000.000 € HTVA) ;
- La Commune de Tenneville qui participe au financement des travaux relatifs à la récolte des eaux de ruissellement et à l'aménagement des abords et qui réalisera également le placement de nouvelles conduites d'eau potable pour un montant de près de 1.000.000 d'€ HTVA ;
- La SPGE qui prend en charge la réhabilitation du réseau d'égouttage et la création de nouveaux raccordements pour un montant de plus de 992.000 € HTVA ;
- L'OTW qui aménagera huit zones d'arrêt de bus pour un montant de plus de 185.500 € HTVA.

Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Mobilité et Infrastructures.

Contacts médias :

SOFICO | **Héloïse WINANDY** | Porte-parole | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

